ABELONE
Société par Actions Simplifiée à Associé unique
Au capital de 5.000 Euros
Siège social : : 7 Rue Gaudray
92 170 VANVES

RCS NANTERRE 817 976 376

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 1ER JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six et le premier juillet, à quatorze heures, au siège social, Madame Delphine VAGNER, propriétaire des 500 actions de 10 Euros composant le capital social de la Société "ABELONE", et ainsi Actionnaire unique de ladite société,

A, en conformité avec la réglementation en vigueur, pris les décisions suivantes relatives :

- A la démission de Madame Delphine VAGNER de ses fonctions de Présidente de la Société ;
- A la Nomination de Monsieur Arnaud DECOMPS, en qualité de Président de la Société en remplacement de Madame Delphine VAGNER, démissionnaire ;
- A la nomination de Madame Delpine VAGNER, en qualité de Directrice Générale de la Société ;
- Aux pouvoirs à donner en vue des formalités légales.

PREMIERE DECISION

L'Actionnaire unique, prenant acte de la démission de Madame Delphine VAGNER de ses fonctions de Présidente de la Société, décide de nommer, à compter de ce jour et sans limitation de durée, en qualité de Président de la Société, en remplacement de Madame Delphine VAGNER, démissionnaire :

Monsieur Arnaud, Jacques, Edouard DECOMPS,
né le 15 décembre 1986 à PARIS (15ème arrondissement),
demeurant 174 Avenue du Maine – 75 014 – PARIS,

Monsieur Arnaud DECOMPS remercie l'Assemblée de la confiance qui lui est ainsi témoignée et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées, auxquelles rien ne s'oppose.

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts à l'actionnaire unique ou à la collectivité des associés.

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire unique décide par ailleurs de nommer en qualité de Directrice Générale de la Société, à compter de ce jour et sans limitation de durée :

Madame Delphine, Anne VAGNER,
née le 18 février 1981 à MASSY (Essonne),
demeurant 174 Avenue du Maine – 75 014 – PARIS,

Madame Delphine VAGNER remercie l'Assemblée de la confiance qui lui est ainsi témoignée et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées, auxquelles rien ne s'oppose.

La Directrice Générale dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, elle est investie de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts à l'actionnaire unique ou à la collectivité des associés.

TROISIEME DECISION

L'Actionnaire unique délègue tous pouvoirs à Maître Stéphanie COMBES-MATHIEU, Avocat au Barreau de l'Eure, CABINET COMBES-MATHIEU, 28 Rue de l'Horloge – BP 526 – 27 005 – EVREUX CEDEX, à l'effet d'accomplir toutes formalités fiscales, légales de dépôt et de publicité consécutives aux résolutions adoptées, et pour parvenir à l'inscription modificative de la Société auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE (Hauts-de-Seine).

L'Actionnaire unique,
Madame Delphine VAGNER

Monsieur Arnaud DECOMPS
"Bon pour acceptation des fonctions de Président de la Société ABELONE"

Bon pour acceptation des fonctions de président de la sarl ABELONE

Madame Delphine VAGNER
"Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale de la Société ABELONE"

"Bon pour acceptation des fonctions de directrice générale de la Société Abelone"